

Protocole sanitaire aux séminaires de formation continue de vps.epas

vps.epas
Editions EPAS Prévoyance
Professionnelle et Assurances
Sociales SA
Taubenhausstrasse 38
CH-6002 Lucerne
info@vps.epas.ch vps.epas.ch

La santé et la protection des participants aux séminaires de formation continue, de nos chargés de cours et de nos collaborateurs sont une priorité absolue pour nous. Bien évidemment, nous respectons toutes les mesures de sécurité de l'OFAS dans le cadre de nos manifestations.

En font partie le respect de la distanciation sociale, la désinfection régulière des surfaces de travail communes, les mesures spéciales prévues pour la pause-café et les repas ainsi que la distribution de documents et de brochures d'information.

Concrètement, les mesures de protection suivantes ont été décidées:

- Les participants doivent se laver les mains à l'eau et au savon dès leur arrivée à l'hôtel (salles de séminaire) ou se désinfecter les mains avec une solution hydroalcoolique.
- Toutes les personnes présentes doivent régulièrement se laver les mains à l'eau et au savon sur le lieu du séminaire - notamment à leur arrivée ainsi qu'avant et après les pauses.
- Les objets non nécessaires qui peuvent être manipulés par les participants (revues, cartes de visite, dossiers d'information) sont retirés.
- Les brochures de vps.epas sont à la disposition du public. Les participants sont invités à les conserver avec leurs propres documents et à ne pas les reposer.
- Les places assises dans les espaces de détente et dans les salles de séminaire respectent les règles de distanciation.
- Pour les collations pendant les pauses (p.ex. pause-café), le protocole sanitaire dans les hôtels est également respecté (p. ex. règles sanitaires pour les buffets)
- Si les distances ne peuvent pas être respectées, des équipements de protection sont prévus (p. ex. masque, gants)
- Les surfaces et les objets (p. ex. sièges, sols, tables, chaises, réception, machines à café en libre-service dans les salles de séminaire, matériel d'atelier) sont régulièrement nettoyés avec des produits de nettoyage ou des désinfectants professionnels adaptés, notamment en cas d'utilisation commune.
- Les poignées de porte, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier, accoudoirs, machines à café, ustensiles de cuisine, matériel de séminaire (p. ex projecteurs, télécommandes, micros à main, écouteurs, lutrins, ClickShare, tableaux de commande, mallettes d'animation, etc.) qui sont utilisés par plusieurs personnes sont régulièrement (selon utilisation, mais au moins une fois par jour) nettoyés ou désinfectés de manière professionnelle.

Les participants qui le souhaitent peuvent bien entendu porter un masque. Des masques, gants et solutions hydroalcooliques sont mis à disposition.

Les mesures de protection peuvent varier en fonction du lieu de la manifestation. Le protocole sanitaire de chaque manifestation est disponible sur la page Internet qui lui est dédiée.

La liste des contacts établie après les manifestations est conservée conformément aux directives du centre de déclaration.

Lucerne, 13 août 2020